



**COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**ANNE FRANK**  
**31 mars 2009**

**Enseignants présents :** Christel CHATRIS (Directrice), Chantal PINON, Virginie ZAGZOULE, Mireille RICARD, Véronick BOUILLON et Sandrine ROQUES.

**Représentant ATSEM :** Danielle ZAINA

**Représentant APS :** Monique LONKE (Directrice APS),

**Représentant Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires)

**Représentant DDEN :** Gilbert LAFFITTE (DDEN)

**Parents d'élèves :** Pascale LAFFITTE, Fabienne NIETO, Patricia BROUSSOLLE, Christophe TREMBLAIS, Amanda BLIAULT-SUSINI, Stéphanie CASTETS

**I LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE**

<u>Rentrées</u>		<u>Sorties</u>		<b>5720</b>	<b>Solde</b>
		Classe	-713		
Ventes Calendrier	1677	Noël	-435		
Nouveau inscrits	224	Assurance	-123		
		Ciné (à payer)	<b>-456</b>		
		Sortie Truffaut	-165		
<b>Total rentrées</b>	<b>1901</b>	<b>Total sorties</b>	<b>-1892</b>	<b>5729</b>	<b>Solde interim</b>
Rentrées à prévoir*	1500	Sorties à prévoir	-3000		
<i>Budget total rentrées</i>		<i>Budget total sorties</i>			
<i>Année 2008/2009</i>	<i>4121</i>	<i>Année 2008/2009</i>	<i>-5052</i>		
				<i>2000 €</i>	<i>Solde prévisionnel</i>
					<i>Année 2008/2009</i>

\*En fin d'année (le 19 juin jour de la fête de la musique de l'école) sera organisée une tombola afin de récolter des fonds qui serviront en début d'année scolaire 2009/2010.

**II LES SORTIES / ANIMATIONS**

Les sorties et animations effectuées à ce jour sont :

- Participation au JMF (Jeunesse Musique de France) pour les grandes sections.
- Sortie chez Truffaut pour les moyennes et petites sections.
- Spectacle de Noël pour tous le monde dans l'école
- Des sorties de proximité pour toutes les classes : bibliothèque, musée campanaire, carnaval et cinéma.

Les sorties et animations à venir sont :

- Caserne des pompiers pour les moyennes et petites sections.
- De nouvelles sorties de proximité pour toutes les classes : bibliothèque et cinéma.
- Spectacle pour tous le monde 'Les 3 Chardons' représentation donnée à l'école
- Spectacle pour tous le monde dans l'école pour La Fête de la Musique le 19 juin 2009



### **III LE PPMS**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) avance petit à petit, une réunion avec les représentants de la Mairie a eu lieu afin de définir les rôles de chacun (qui est responsable et de quoi, liste de matériels nécessaires). Les responsables des salles de confinement (2 classes par salle donc 3 salles) ont été désignés, le responsable « compteur » également (il s'agit de Valérie GAUTHIER).

Il reste à désigner un responsable parmi les parents d'élèves (FCPE) qui aura pour mission de réceptionner les appels de la Directrice de l'école afin de faire le lien avec l'ensemble des familles ; cette personne doit être disponible et joignable facilement. Les représentants FCPE présents sont d'accord sur le principe et demande un délai de réflexion avant de donner un nom.

Le responsable des relations famille est la Directrice Melle CHATRIS.

Reste à réunir le matériel nécessaire à la mise en place du PPMS et le point de ralliement pour venir chercher les enfants ; lorsque cela sera fait le PPMS fera l'objet d'une simulation afin de voir si tout se déroule correctement et dans les temps prévus.

Après la simulation le PPMS sera validé définitivement en conseil d'école; mais il devra être mis à jour chaque année en fonction des mouvements de personnel au sein de l'école.

La question est posée à la Melle LOMBARD de savoir où la maternelle sera évacuée en cas d'inondation. La réponse sera abordée la prochaine fois.

*Rappel :*

*Les risques particuliers de la commune sont : un risque d'inondation et un risque lié au transport de gaz.*

### **IV QUESTIONS DIVERSES**

Combien va être versé à Anne Frank suite aux actions de la FCPE notamment la vente des sapins et la Foire du St Martin ?

Les actions de fin d'année 2008 n'ont pas eu un grand succès, et les sommes récoltées restent modestes. Pour la vente des sapins les versements aux écoles seront au prorata des commandes passées, nous n'avons pas le chiffre précis à communiquer mais pour souvenir les commandes via Anne Frank étaient peu nombreuses.

### **V QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTES**

Les parents FCPE transmettent leurs remerciements ainsi que ceux des parents aux enseignantes pour le carnaval et pour leur participation à la nuit des écoles.

1. Pouvez-vous nous confirmer que les postes de maître G (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative) et psychologue scolaire seront pourvus à la rentrée prochaine?

Le poste de maître G est définitivement fermé et ne sera pas pourvu à la rentrée prochaine. Par contre L'Isle Jourdain va de nouveau avoir un psychologue scolaire (ceci n'étant que le déplacement du poste d'Auch vers notre secteur), il couvrira les écoles de l'Isle Jourdain, Samatan et Gimont. Ce secteur a de très gros besoins.

Le poste de maître E est conservé mais sera sédentarisé sur l'Isle Jourdain, les écoles des villages environnants n'en auront donc plus.

2. Pouvez-vous nous faire un bilan du soutien scolaire? Comment sera-t-il organisé l'année prochaine ?

Le soutien scolaire fonctionne bien. Un bilan sur chaque élève en soutien scolaire est fait à chaque fin de période. Le soutien est réalisé au rythme de deux fois par semaine pour chacun des élèves. Il a lieu de



13h30 à 13h50 (il paraît difficile de le faire à un autre moment), les enfants ont le temps de manger tranquillement et cette plage horaire sera certainement maintenue pour la rentrée prochaine.

Il n'est pas possible de modifier ces horaires et il est impossible d'associer les parents à cette réflexion sur l'organisation du soutien.

3. Comme vous l'aviez fait lors des ventes de photos de classes, calendriers, torchons, etc, dans le passé, serait-il possible de filmer le spectacle de la fête de la musique et de vendre aux parents le CD afin de récolter des fonds pour l'école?

C'est une idée difficile à réaliser car se pose un problème de droit à l'image surtout que tous les parents n'ont pas signé l'autorisation concernant la prise de photographies en classe. Cependant la réponse n'est pas définitivement non ; il faudra solliciter de nouveau les parents n'ayant pas donné l'autorisation. L'équipe enseignement se pose également la question : est-il éthique de faire payer les parents qui ne peuvent pas venir voir leurs enfants durant le spectacle ?

4. Dans le même esprit, toujours dans le but de récolter des fonds pour l'école, serait-il possible de créer un livre de recettes de l'école illustré par les enfants et vendu aux parents?

Cette idée, qui rentre dans le projet de l'école, plait à l'équipe enseignante et il va être pris en compte dans les réflexions à venir. Notamment, il suscite l'idée de réaliser des sets de table plutôt que des livres de cuisine, qui risquent de demander beaucoup plus en temps de réalisation. Les parents d'élèves proposent leur aide aux maîtresses. De plus, il est à noter que Valérie Gauthier occupant le poste de EVS (Employé de Vie Scolaire) arrive à la fin de son contrat C.A.V. (Contrat d'Avenir) ; ce poste sera donc, à priori, supprimé à la rentrée 2009.

5. Est il possible que davantage d'informations puissent circuler par le biais du cahier, notamment, concernant les besoins en accompagnateurs pour les sorties, certains parents n'ayant pas accès à la classe de leurs enfants en semaine ?

Chaque enseignante a sa propre méthode et sa propre organisation concernant l'utilisation du cahier, et fait de son mieux pour tenir les parents informés des diverses activités. Pour les sorties, il est préférable que les parents souhaitant participer dans l'année, même ponctuellement, à l'accompagnement des sorties le fasse savoir d'une manière générale à l'enseignante pour que celui-ci puisse l'informer individuellement des opportunités à venir.

Concernant la diffusion des informations des parents d'élèves aux parents via le cahier de liaison, il paraît difficile de ne pas respecter un délai d'au moins une semaine, voir 10 jours. Les parents d'élèves proposent de coller eux mêmes les documents (lorsque cela concerne des actions des parents d'élèves). Les enseignants répondent par la négative considérant que les cahiers contiennent des informations qui peuvent être confidentielles.

Par ailleurs, en plus des cahiers, il est proposé de communiquer avec les familles à l'aide des panneaux d'affichage à l'extérieur afin que les informations soient visibles par le plus grand nombre, même par les personnes qui n'accompagnent pas leurs enfants devant la porte de la classe.

6. Peut-on demander aux parents qui viennent avec leur chien d'attacher celui-ci le plus loin possible du portail d'entrée?

La demande a été fait aux parents concernés et ceci est, dorénavant, respecté.



## VI QUESTIONS DES PARENTS A LA MAIRIE

### 1. Les gouttières dans la classe de Chantal et Mireille ont-elles été réparées?

Non, mais la fiche technique est toujours en cours...

### 2. A quelle date est prévu le traçage des jeux dans la cour de récréation ?

Logiquement le traçage des jeux dans la cour se fait pendant les grandes vacances. La priorité a été la mise en place de ces mêmes traçages au groupe scolaire.

### 3. Des travaux de rafraîchissement de peinture sont-ils prévus dans les classes et les salles communes de l'école ?

Concernant le rafraîchissement de certaines classes et lieux de vie aucune demande n'est enregistrée en Mairie. Le budget est clos pour 2009/2010. Ces travaux n'ont pas été demandés et donc ne sont pas prévus. Si l'école souhaite les inclure dans leurs demandes pour 2010/2011, les enseignants doivent faire parvenir à la Mairie une fiche de travaux à effectuer dans les classes ou dans les lieux de vie. Cette fiche doit être transmise au mois de mars. Les travaux seront prévus au budget de l'année suivante et planifiés (selon leur importance) dans le courant de l'année après le vote du budget.

### 4. Pourriez-vous nous donner des précisions sur le fonctionnement de l'APS (notamment le contrôle de présence: accueil le matin, prise en charge le midi et le soir, départ)

Lors de l'arrivée d'un enfant le matin sa présence est cochée sur une feuille. Un système de feuille est également utilisé par les ATSEM pour la présence des enfants à la cantine et la présence de l'enfant est pointée lorsque celui-ci est assis à table (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> service). Les animatrices font aussi une feuille pour savoir quels enfants ils ont après l'école. La question se pose pour le départ des enfants ; les animatrices voient tout ce qui se passe dans la cour ou dans la salle de l'A.P.S. Le départ des enfants est donc suivi de visu notamment lorsque les parents/enfants récupèrent le manteau et le cartable.

### 5. Dans un souci de sécurité, quand les enfants jouent dehors (notamment le soir après 17H15) pouvez-vous prévoir un surveillant au portail ?

Il n'est pas possible bloquer une animatrice 'au portail' mais il y en a toujours une qui reste dans les environs du portail en gardant un œil dessus.

**Il est important de rappeler à tous les parents que la sécurité des enfants dans l'enceinte de l'école est AUTANT DE LEUR RESPONSABILITE.** Il est impératif qu'ils s'assurent qu'ils ferment  systématiquement le portail ET le loquet quand ils rentrent ET quand ils sortent, le matin comme le soir.

*Au sujet du CLSH:*

### 6. Pourquoi devons-nous signer la feuille de présence le matin en arrivant mais pas au départ de l'enfant (départ qui peut avoir lieu en fin de matinée, après le déjeuner ou le soir) ?

Cette question ne concerne pas le Conseil d'école d'Anne Frank et n'a pas à être abordée. Cependant elle peut être posée à Melle LOMBARD (représentante de la mairie pour les écoles) soit par mail, soit à la « commission FCPE-Mairie ».

### 7. Est-il prévu un loquet de sécurité sur le portail? et pourquoi ce portail n'est-il pas fermé à clé dans la journée?

Idem ci-dessus.